2025-2026

## JUDO JUJITSU DE GRADIGNAN



Association 1901 - Affiliation FFJDA 14330430 - Siret N° 53489844000027

## Fiche de renseignements

ravignan C					
Nom:	Prénom:	Prénom:			
Date de naissance :	Lieu de naiss	Lieu de naissance :			
Adresse:					
Représentant(s) légal (aux) de l'enfant : Adresse si différente :					
Tél : domicile :	Portable mère :				
Email:	Portable père	Portable père :			
Informations que vous souhaitez porter à l'attention du professeur de Judo (asthme, port de lunettes, trouble du développement, handicap, allergie):  Dans la cas d'un problème de santé ou d'un handicap, l'inscription au judo (sport de contact) est soumise à l' avis du professeur de Judo.					
J'autorise les responsables de l'association JUDO JUJITSU GRADIGNAN à faire pratiquer tout soin médical urgent ou toute intervention qui s'avérerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté.  Je souhaite que soit prévenu le médecin de famille : (Nom, n° tél.)  Dr					
Cours de septembre 2024 au 20 juin 2025	Cours convenus	Pédibus (École S	St-Exupéry)		
Lundi 17h15 □ (2018 et 2019*)	et 2019*)		16h45 □		
fardi 17h15 $\square$ (2015/16 et 2017**)-18h45 $\square$ (2007 à 2014***)		Mardi	16h45 □		
Vendredi 17h00 □ (*) - 18h00 □(**) - 19h00 □(***)		Vendredi	16h45 □	ou 17h45 □	
Samedi $10h30 \square (2020) - 11h15 \square (2021)$					
Nouveaux adhérents : cours d'essai (l'inscription définitive interviendra après avis du professeur de Judo)					
Personne autorisée à prendre l'enfant à la place des parents					
Nom: Tél.: Les enfants sont sous la responsabilité des parents avant et après le cours convenu					
J'autorise mon enfant à sortir seul de son cours					
Oui Rayer l	a mention inutile	<u> </u>	No	n	
J'autorise l'association JUDO JUJITSU GRADIGNAN à publier, dans le cadre des activités de l'association, sur son site Internet, des images dans lesquelles mon enfant apparaitrait					
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur diffusé sur le site Internet <b>JUDO JUJITSU GRADIGNAN</b> .  L'adhérent (son représentant s'il est mineur) s'engage à respecter le règlement intérieur de l'Association.  Les dates des AG ainsi que le calendrier sportif sont diffusés sur le site Internet de l'association et affichés dans le Dojo.					
Fait à					